



12 octobre 2015

Bilan de santé de la population valaisanne positif

(IVS).- La santé des Valaisannes et Valaisans n'a jamais été aussi bonne. Telle est la conclusion du dernier rapport sur l'état de santé de la population en Valais réalisé par l'Observatoire valaisan de la santé (OVS). Le rapport montre que la mortalité générale a fortement diminué ces dernières années. Ce recul a permis l'allongement de l'espérance de vie à 79.7 ans chez les hommes et 84.8 ans chez les femmes. Bien que la population vive plus longtemps et en meilleure santé, vieillir s'accompagne souvent de maladies chroniques, telles que les maladies cardio-vasculaires, les cancers, le diabète ou les démences. Ces maladies détermineront les besoins de soins de la population dans les années à venir.

Si l'espérance de vie continue de croître au rythme actuel, la moitié des enfants nés dans les années 2000 deviendront centenaires. Afin que l'espérance de vie continue à augmenter sans péjoration de la qualité de vie, il est important de lutter contre la progression des maladies chroniques.

Ces maladies constituent en effet les principaux problèmes de santé de la population, en Valais comme en Suisse. Sous l'effet du vieillissement démographique et de l'évolution de certains facteurs de risque (consommation de tabac et d'alcool, sédentarité, alimentation et obésité), elles sont en progression et représentent un fardeau important en termes de mortalité, de morbidité et de coûts.

La mortalité par cancer a nettement diminué ces 20 dernières années. Néanmoins, les cancers sont la cause la plus fréquente de décès avant l'âge de 80 ans. Les plus fréquents sont ceux du poumon, de la prostate et du côlon chez les hommes et du sein, du poumon et du côlon chez les femmes. En raison du tabagisme, le cancer du poumon a augmenté chez les femmes chez qui il est devenu la première cause de décès par cancer devant le cancer du sein.

Les maladies chroniques telles que le diabète, souvent lié à l'obésité, et les démences touchent un nombre toujours plus important de personnes âgées. Plus de 10 % des personnes de 65 ans et plus souffraient de diabète en Valais en 2012.

Promouvoir la santé et prévenir les comportements à risques

L'augmentation du nombre de personnes atteintes de maladies chroniques nous incite à développer la promotion de la santé et la prévention ainsi qu'à améliorer la prise en charge ambulatoire.

Le programme cadre de promotion de la santé et prévention adopté par le Conseil d'Etat pour les années 2015-2018 fixe les priorités d'actions afin de donner à la population les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur sa santé et de l'améliorer. La promotion d'une alimentation saine et de l'activité physique, la réduction de la consommation abusive d'alcool, de tabac et de drogues, la promotion de la santé mentale et la lutte contre les cancers font notamment partie des champs d'actions prioritaires. Améliorer la qualité de vie des personnes âgées constitue également une mesure clé du programme cantonal.



Certains comportements et modes de vie favorisent la survenue de maladies chroniques et sont responsables de nombreux décès et maladies. C'est notamment le cas de la consommation excessive d'alcool et de tabac. Même si la consommation d'alcool a diminué au cours des dernières années en Valais, elle reste supérieure à la moyenne suisse. La proportion de fumeurs actifs n'a par contre pas diminué et représente environ 30% de la population.

L'obésité, en augmentation en Valais comme en Suisse, est également un facteur de risque important pour la santé. Elle favorise l'apparition du diabète, de l'hypertension artérielle, de l'hypercholestérolémie et peut provoquer des maladies cardiovasculaires et certains cancers. Entre 2002 et 2012, la proportion de personnes obèses est passée de 6 % à 10 %.

Agir sur ces facteurs de risques en promouvant des comportements sains, notamment chez les jeunes, est essentiel. Le dépistage des facteurs responsables de maladies chroniques comme l'hypertension ou l'hypercholestérolémie, ainsi que les cancers à un stade précoce de développement (cancers du sein, du col de l'utérus et du côlon) est aussi recommandé.

Des mesures de promotion de la santé auprès de groupes spécifiques de la population devraient également être mises en place. En Valais, comme ailleurs en Suisse, les personnes à faible revenu ou avec un bas niveau de formation sont en moins bonne santé que la moyenne de la population. Diminuer les inégalités sociales et assurer l'accès aux soins et à l'information sanitaire, quels que soient le statut socio-économique et le niveau d'éducation, sont des enjeux importants pour la santé publique valaisanne.

Personnes de contact :

- **La conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC), Tél. 079 248 07 80**
- **Dr Christian Ambord, médecin cantonal, Tél. 076 469 69 29**
- **PD Dr Arnaud Chiolero, médecin-chef épidémiologue, Observatoire valaisan de la santé, Tél. 027 603 66 35 (secrétariat : 027 603 49 61), arnaud.chiolero@ovs.ch**